



## Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

### *Californie : de la ségrégation résidentielle à l'injustice politique*

DOUZET Frédéric, Maître de conférences, Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8 – IUF

Le système politique californien favorise un accroissement des inégalités spatiales liées à la ségrégation résidentielle, aboutissant ainsi à une représentation politique injuste d'une partie de la population.

- Fragmentation et compétition territoriale : En raison de la grande décentralisation des pouvoirs et de la forte fragmentation territoriale urbaine, l'autonomie des gouvernements locaux favorise une intense compétition entre territoires. Dans un contexte d'immigration massive, de forte mobilité de la population et de concurrence économique accrue, certains gouvernements locaux sont à même d'encourager ou empêcher l'installation de certains types de populations, équipements, activités économiques, selon qu'ils les considèrent désirables ou non. Or ce sont les territoires qui concentrent déjà le plus d'avantages économiques et sociaux qui peuvent mobiliser le plus efficacement les ressources pour défendre leurs intérêts spécifiques, au détriment des territoires défavorisés. En l'absence d'un niveau régional de gouvernement, qui pourrait instaurer des mécanismes de péréquation, les populations des territoires déjà défavorisés ne bénéficient pas d'une représentation juste de leurs intérêts.

- Les revers de la démocratie directe : Cette compétition territoriale est aggravée par le fait l'intérêt général peine à être défendu à l'échelle de l'Etat par la démocratie représentative, largement court-circuitée par la démocratie directe. Bien que la législature réponde aux critères essentiels de la représentation politique, offrant un représentant par circonscription quel que soit le taux de participation électoral des habitants, les mesures d'initiatives populaires mobilisent un électorat partiel parfois en totale contradiction avec la politique défendue par la législature et qui impose des lois très contraignantes pour le budget de l'Etat.

- Les limites du redécoupage électoral: La loi sur le droit de vote de 1965 impose un redécoupage électoral tous les dix ans afin de garantir une juste représentation de la population, particulièrement les minorités. Pourtant, le degré de ségrégation résidentielle est tel que les redécoupages ne peuvent à eux seuls compenser les insuffisances du système politique.

Bien que la législature californienne reflète relativement bien la population de l'Etat, l'écart entre la composition de l'électorat et celui de la population totale reste très important. Or le système de double démocratie et la fragmentation territoriale de l'Etat accentuent cette injustice. On retrouve ainsi, au sein même de l'Etat de Californie, les tensions similaires à celles qui ont marqué les débats fondateurs de la nation politique : le clivage opposant les fédéralistes, tenants d'une démocratie représentative reposant sur l'équilibre des pouvoirs, aux anti-fédéralistes, soucieux de la préservation d'un pouvoir local fort ; chaque camp croyant ainsi défendre une représentation politique juste, condition essentielle de la démocratie.